



Facturation payante sans préavis

Par **picatchu**, le **08/06/2009** à **18:25**

Bonjour,

Je souhaite savoir s'il est légal de faire payer la facturation comme on ferai payer un devis ?

Merci

Par **picatchu**, le **11/06/2009** à **17:35**

Bonjour,

Effectivement c'est incompréhensible, alors j'explique:

J'ai ouvert un compte dans une boutique afin de régler au mois et lorsque je reçois la facture ,en plus du montant des produits facturés, viens s'ajouter des frais de facturation (très mauvaise méthode pour fidéliser la clientèle).

Je précise que j'ai d'autre compte ouvert ,entre autre a la station service qui ne me facture que le produit consommé .

Avez vous compris ma question ? Si oui merci de me dire si cela est légal.

Cordialement

Par **picatchu**, le **13/06/2009** à **12:05**

Bonjour,

Et bien il me facture la facture ,le papier et l'encre sans doute .

D'ailleurs l'intitulé est: frais de facturation.

Ma question est très simple mais le problème est rare, je n'avais jamais vu cela avant je tiens a savoir s'il a le droit de faire payer la délivrance de la note avant de m'en plaindre et de réclamer ce qu'il a indument perçu pendant toute une année .

Merci